

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES D'ENSEIGNEMENT PUBLICS**CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE**

COLLEGE	BENEFICIAIRE	DATE D'EFFET	CONSISTANCE DU LOGEMENT	REDEVANCE MENSUELLE	ABATTEMENT DE 15 %	REDEVANCE PROPOSEE
SCHILTIGHEIM "Rouget de Lisle"	Mme Marie-Christine BIQUET adjoint technique des collègues	01/09/2013	F4 89 m ²	629,41 €	94,41 €	535,00 €